

République Française

Département du Bas-Rhin



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 30 janvier 2023**

Nombre de conseillers élus : 29      Conseillers en fonction : 27      Conseillers présents : 20 (5 procurations)

L'an 2023, le 30 janvier à 20h00, le Conseil municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. Monsieur Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux Conseillers municipaux le 24 janvier 2023.

**Membres présents :**

M. Jacky WOLFARTH

Mme Stéphanie GUIMIER

M. Claude WEIL

Mme Nathalie GARBACIAK

M. Jean-Jacques KNOPF

Mme Florence SCHWARTZ

M. Bruno LEFEBVRE

M. François LARDINAIS

Mme Sonia JEHL

M. Christian SITTLER

M. Éric LACHMANN

M. Eric HELBLING

Mme Ellia FONTAINE

Mme Séverine RAMSEYER

M. Frédéric BARTHE

Mme Elsa ESTREICHER

M. Martin GUNDELACH

M. Philippe WETZEL

Mme Chantal WINTZ

M. Richard BAUMERT

**Membres absents excusés :**

Mme Véronique BRUDER (procuration à M. Jacky WOLFARTH), Mme Julie ROJDA (procuration à M. Claude WEIL), M. Antony REIFF (procuration à Mme Séverine RAMSEYER), Mme Gaëtane CHAUVIN, Mme Elodie PAULUS (procuration à Mme Nathalie GARBACIAK), Mme Caroline RUDOLF (procuration à M. Bruno LEFEBVRE), M. Vincent KALT.

**Assistaient en outre :** MM. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services et Samuel KLEIS, Responsable des services techniques.

**DCM03/01/2023      Information sur les décisions prises par M. le Maire dans le cadre de ses délégations de compétences**

**Déclarations d'intention d'aliéner – exercice du droit de préemption**

Suite à l'avis favorable des Commissions réunies en date du 14 novembre 2022, M. le Maire a fait usage du droit de préemption pour l'acquisition de la maison d'habitation de M. et Mme UGI Steve sise 33 rue Rohan, cadastrée section AE, n° 136, d'une superficie de 4,60 ares, en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, d'une opération d'aménagement de voirie consistant à l'élargissement de la rue Rohan prévue au plan local d'urbanisme à travers l'emplacement réservé n° A2.

Le prix de vente était fixé à 200 000 €.

Le service du Domaine a estimé la valeur du bien à 155 000 €, valeur assortie d'une marge d'appréciation de 10 % portant la valeur maximale d'acquisition sans justification particulière à 170 500 €. A noter que ces tarifs ne sont pas soumis à TVA.

Le prix de vente apparaissant excessif au regard de l'estimation du Domaine, il a été décidé, après un entretien avec la famille UGI, d'exercer le droit de préemption pour 170 500 €.

**Déclarations d'intention d'aliéner - renonciation au droit de préemption**

- Mme Laetitia WEISS pour un local commercial sis 15 rue de la Dîme,
- Consorts SAUTER pour une maison d'habitation sise 2 rue du Château,
- M. et Mme David KAGAN pour une maison d'habitation sise 11Arue Eugène Dischert,
- M. et Mme Raymond KRAUSS pour une maison d'habitation et un local professionnel sis 18A route de Strasbourg.

Le Secrétaire de séance,  
Martin GUNDELACH.



POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,  
Jacky WOLFARTH.

